

Sommaire

Edito	p 2
Le Conseil APF de Département	p 3/4
Le Conseil APF de Région	p 4
Rencontre entre le CAPFD et Mobibus	p 5
Un site internet dédié à l'accessibilité Questionnaire du siège APF	p 6/7
La Carte Mobilité Inclusion	p 7
Rappel sur le stationnement gratuit	p 8
L'AAH réformée	p 8
Drôle de campagne	p 9
Le film « Patients » : témoignages	p 10
La mise en place du Groupe Bénévolat	p 11
Appel aux nouveaux bénévoles	p 12
Formations des bénévoles et élus	p 13
Retour sur le Salon Autonomic	p 14
Les événements festifs : - La Fête du Sourire	p 14
- Le départ des volontaires	p 15
Voyage de la délégation	p 16
Rentrée des groupes : 18 sept 2017	p 16
Fiche d'inscription aux activités	p 17

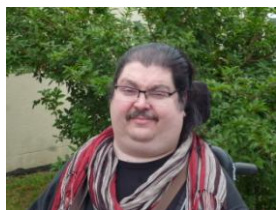


Alexandre Devaux –
Sa tête & nos jambes
Marathon des sables 2017

Bulletin de la délégation APF de Gironde

30 rue Delacroix - 33200 BORDEAUX - tél. 05 56 08 67 30 - fax 05 56 08 28 87 -

Mail : dd.33@apf.asso.fr - Blog : <http://apf33.blogs.apf.asso.fr> -  Délégation APF de Gironde



Édito

Depuis le dernier Equipage 33, il s'est passé du temps et un certain nombre de choses. Je souhaite, pour ma part, dans un premier temps, revenir sur l'**Assemblée Départementale**. Je voulais remercier tous ceux d'entre vous qui y ont pris part, ainsi que ceux qui ont participé aux réunions sur l'évolution des statuts et la rédaction du plan d'actions local. Sa validation à l'Assemblée le 11 février dernier va nous permettre de mettre en place de nouvelles actions et de poursuivre toutes celles que l'on mène déjà. Je souhaitais également excuser l'absence de l'administrateur pour des raisons techniques, et la mienne pour des raisons de santé, même si cela vous avait déjà été dit, il est important pour moi de le reformuler ici.

J'aimerais également vous faire part des changements survenus dans l'équipe de délégation. L'évolution territoriale engagée dans la Région prévoyait l'ajustement de certains postes pour atteindre un objectif « cible ». Aujourd'hui nous y sommes presque pour le territoire girondin. C'est dans le cadre de ce mouvement que nous avons le plaisir de retrouver **Julie Aymé**, que vous aviez peut-être connu lors d'un stage réalisé à la délégation, dans lequel elle travaillait sur la Fête du sourire. Elle a été recrutée comme Chargée de Développement des Actions Associatives. Nous accueillons également **Brigitte Lazzarotto** comme Chargée de mission Formation, poste qui couvre plusieurs territoires, mais son bureau se situe dans nos locaux. En revanche, **Marie-Ange Torralba y Vendrelle** est partie à la retraite, mais nous ne doutons pas qu'elle viendra nous voir et nous aidera même peut-être dans certaines actions. Quoi qu'il en soit, nous lui souhaitons de bien profiter de cette nouvelle période de sa vie, et la remercions pour toutes les années passées à œuvrer pour le bien des personnes au sein de notre délégation. **Marie-Hélène Sallé** a également quitté son poste courant janvier ; Nous la remercions elle aussi de son engagement à l'APF et lui souhaitons bonne route.

J'aimerais enfin aborder l'actualité électorale. Nous venons d'élire un Président de la République, qui a pris des engagements sur différents thèmes. Son programme comportait, entre autres, un volet handicap. Dans ce dernier, nous pouvons noter **six engagements** qui balayent un petit peu l'ensemble de nos préoccupations. Il s'est positionné sur les questions d'accessibilité, de scolarité, d'emploi et de ressources. L'APF veillera, comme à chaque nouvelle élection, à ce que, au cours de son mandat, il respecte ses promesses. Nous sommes également en cours de renouvellement de l'Assemblée Nationale. Nous avons donc entrepris une démarche auprès des candidats pour leur faire entendre nos revendications. Au-delà de toutes considérations politiciennes, nous ne pouvons qu'espérer voir élue une majorité de députés partageant nos valeurs et susceptibles de défendre notre cause et celle des plus précaires.

Je conclurai cet édito par un petit mot de soutien et de félicitation pour les **douze administrateurs** que nous avons élu par voie postale avant le 5 juin. Le temps du dépouillement, les résultats sont disponibles à partir du 17 juin. Nous avons également voté sur la modification des statuts, qui font écho aux échanges que j'évoquais précédemment.

Bon été à tous !

*Olivier Monteil
Représentant du Conseil APF de Département*

Le Conseil APF de Département de Novembre 2016 à Juin 2017

Intervention et participation

Le Conseil APF de département a participé

- à la signature de la Charte Handicap avec la mairie de Talence, le 15 novembre 2016
- au colloque de l'Union Nationale des Associations de Tourisme Nouvelle Aquitaine le 26 janvier 2017 : premières rencontres pour un tourisme social et solidaire
- à la 12^{ème} journée des Professionnels de Santé et des Associations de Patients Nouvelle Aquitaine le 10 mars à Mérignac
- à la remise de la plaque Tourisme et Handicap le 23 mars 2017 à la Cité du Vin de Bordeaux
- à la cérémonie commémorative du 160^{ème} anniversaire de la création de la ville d'Arcachon le 2 mai 2017
- à l'Assemblée Générale de l'APF le 24 juin 2017 à Colmar

Groupe Emploi du Conseil :

- a participé aux Olympiades des Métiers le 9 mars. L'objectif était de présenter les différentes activités et métiers adaptés aux personnes en situation de handicap dans le secteur du numérique.
- a participé à l'Adaptathon des 18 et 19 mai 2017 organisé à la Kedge Business School de Talence par la Métropole : deux marathons simultanés dédiés d'une part aux solutions innovantes en faveur de l'inclusion des personnes handicapées et d'autre part, à la création d'entreprises tournées vers le handicap.

Groupe Vie Militante et Associative du Conseil :

- Trois rencontres au Forum de la délégation avec des acteurs de notre association : Alain Rochon, président de l'APF et des membres du Conseil d'Administration le 21 mars 2017, les salariés de la délégation le 4 mai 2017, les directeurs APF du territoire girondin le 8 juin 2017.
- Assemblée Départementale du 11 février 2017 à la salle des fêtes de la Glacière à Mérignac.

L'enjeu de cette rencontre fut, cette année, d'une part, de définir, grâce à la participation et au vote des adhérents, le programme d'actions local 2017 – 2021, de la Délégation de Gironde, à partir de leurs besoins et attentes exprimés lors des réunions de concertation organisées au Forum Delacroix, les 25 septembre et 16 et 29 novembre 2016 avec les élus du Conseil APF de Département.

D'autre part, l'Assemblée Départementale a permis aux adhérents de débattre sur la démarche nationale «Nouvelle Gouvernance» engagée par l'association pour réviser ses textes fondamentaux APF : la charte, les statuts et le règlement intérieur.

Parmi les principales modifications des statuts APF qui ont été proposées, l'ouverture de notre association à d'autres types de handicap (au-delà du handicap moteur, avec ou sans troubles associés, sans pour autant « s'ouvrir à tous les handicaps ») et l'évolution de notre nom APF en APF France Handicap, par exemple de proposition, sont certainement deux sujets sur lesquels les échanges ont été les plus fructueux.

Vous trouverez toutes les propositions sur la plateforme de consultation et co-construction : <http://nouvellegouvernance.apf.asso.fr>

Cette journée, s'est terminée par un chaleureux hommage à Marie Ange Torralba y Vendrelle qui nous a fait la joie d'assister à l'Assemblée avant de quitter son activité salariée à la délégation pour une retraite méritée.

Un grand merci à l'équipe des jeunes volontaires Unis-Cité Les ROBALOMIZ pour l'organisation et l'animation de la soirée festive.

Un grand merci, également, à la municipalité de Mérignac pour la mise à disposition de la salle La Glacière et à Mme LEAO, adjointe déléguée à la santé et au handicap, qui nous a fait l'honneur d'ouvrir cette journée.

Le Conseil APF de Gironde, c'est :

Une réunion hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30 à la Délégation APF de Gironde

Une réunion mensuelle plénière

Vous pouvez participer à nos réunions ainsi qu'à nos groupes de travail.

N'hésitez pas à nous contacter au 05 56 08 67 30

Brigitte Houdayer

Membre du Conseil APF de Département



L'actualité du Conseil APF de Région

Réélection de **Fiammetta BASUYAU** à la Commission Nationale Politique de la Famille.

La Région Nouvelle Aquitaine a sa représentante régionale pour la Commission Nationale Politique de la Jeunesse jusque fin 2019 : **Hélène VALLANTIN DULAC**. Il y a un mois, les jeunes ont rencontré et sensibilisé au handicap des représentants jeunesse du Conseil Economique Social et Environnemental et du Conseil d'Orientation Politique Jeunesse (rattaché au Premier Ministre) ainsi que des jeunes de la Croix Rouge. Au menu, l'accès à une vie sociale, aux loisirs, l'accès à l'emploi des jeunes et la vie affective et sexuelle. Je participerai au Conseil APF de Région ainsi qu'au groupe de travail pour le projet associatif qui sera adopté au Congrès de Montpellier en juin 2018.



Hélène Vallantin Dulac

Rencontre entre le CAPFD et Mobibus

Nous souhaitons faire un point sur la situation des transports dans la métropole, et en particulier sur **Mobibus**.

Le 23 mars, **Bénédicte Alliot**, mandatée par le CAPFD, a assisté à une réunion organisée par la **Métropole** en présence de **Keolis** et des associations représentatives des personnes en situation de handicap. Parmi les éléments donnés, il est à noter que Mobibus a assuré, en 2016, **97000 transports**, contre 85000 en 2015.

Divers sujets ont été abordés. A une commission d'accès pour Mobibus récente, un dossier très complexe médicalement a été traité. Notre représentante a demandé la nomination d'un médecin référent à cette commission pour statuer sur ces dossiers. Ce jour là, cette demande a été rendu M. Duprat assez furieux. Puis ce 23 mars, ce dernier nous propose, sans concertation sur les modalités, de demander à un médecin de se mettre en contact avec le prescripteur du demandant pour vérifier son état de santé. Bénédicte s'est opposée à cette idée et a proposé comme cela se fait dans d'autres villes que des médecins référents soient identifiés pour que les dossiers d'admission passent par ces professionnels directement.

Concernant les demandes de transport, nous avons appris que le **nouveau logiciel-tablette** gérait une contrainte et non deux. Il est donc important de demander, lors de la réservation, à être à l'heure sur le lieu de rendez-vous (par exemple 14H00). Mobibus nous proposera alors un **horaire de départ**. S'il ne nous convient pas, il faudra choisir si nous préférons décider de notre horaire de départ ou de notre heure d'arrivée. Mais nous ne pourrons pas avoir le contrôle sur ces deux contraintes.

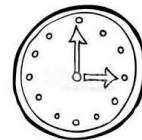
Nous souhaitons également évoquer ici **des nouveautés** qui ne vous ont peut-être pas encore été communiquées. A savoir :

- la mise en place du nouveau logiciel a comme impact de ne plus permettre de connaître notre heure d'arrivée estimée sur notre lieu de dépose. De même, il n'est plus possible de faire une réservation pour demander un transport pour deux utilisateurs de Mobibus (ex : d'un couple), il faut maintenant **faire une réservation par personne**.
- on peut maintenant demander **un Prompto** même si nous avons des transports en liste d'attente. Il n'est donc plus obligatoire de les annuler la veille avant 19H00.

Le 23 mars toujours, on nous annonce qu'à compter du 1^{er} juillet 2017, le **ticket passe à 3 euros** car cela fait 16 ans qu'il n'a pas augmenté.

L'accueil téléphonique a fait l'objet d'une remarque puisque le matin entre 8h et 9h30 il était impossible de joindre le **service Prompto**. Il n'y a qu'une personne qui répond à ce moment là.

Notre représentante a de nouveau contesté le calcul du taux de refus. Il lui a été répondu que ce taux était stable, malgré l'augmentation du nombre de transports.



Voilà pour l'essentiel de cette rencontre, qui, pour nous, ne convient pas à nos attentes. Nous sommes donc, en inter-associatif, allés rencontrer **M. Martinez**, chef de cabinet de M. Juppé, le 6 avril.

Ce rendez-vous n'a duré qu'une petite demi-heure, mais nous a permis de nous exprimer sur un certain nombre de points, et de laisser une note de synthèse rappelant les éléments que nous estimons cruciaux pour une amélioration du service Mobibus et des transports en général. Nous y avons demandé, entre autres, l'amélioration de la concertation et de vraies solutions pour **lutter contre la saturation du transport adapté**.

Oliver Monteil

Un site internet dédié à l'Accessibilité

Le groupe de travail sur l'accessibilité et les transports, de la Délégation APF Gironde, a décidé de créer un site internet dédié à l'accessibilité, qui sera une source d'informations pour l'ensemble des acteurs associatifs ou locaux, concernés par l'accessibilité de leurs communes, ERP (établissement recevant du public) ou commerces.

Sur ce site, outre les réglementations en vigueur, les représentations dans différentes commissions et le rôle du représentant en accessibilité, il nous a semblé nécessaire d'aborder dans une page "points noirs", toutes les aberrations rencontrées sur le terrain concernant le non-respect des normes sur l'accessibilité, en contre partie il est louable de citer dans une page, "bons points", les comportements les plus vertueux afin de faciliter notre intégration au quotidien.

Enfin, "ma cité accessible" une carte des lieux accessibles à notre connaissance, suggèrera nous l'espérons, l'envie à chacun de vivre des moments de convivialité à l'extérieur de chez soi.



Néanmoins rappelons que sociologiquement, l'accessibilité ne se limite pas à un accès physique de la cité, du bâti et des transports, elle est plus universelle et concerne l'accès à tout pour tous, c'est à dire la capacité d'atteindre les biens, les services ou les activités désirés par un individu, sans discrimination.

Ce site actuellement en construction, nous espérons pouvoir le mettre en ligne dans sa version 1 d'ici la fin de l'année 2017.

Le groupe Accessibilité

Questionnaire Accessibilité

Le siège APF est en train de faire une enquête afin de recueillir vos retours en matière d'accessibilité sur différents points :

1) Bornes et stationnement pour véhicules électriques

Les communes développent de plus en plus l'installation de bornes pour les voitures électriques.

Quels sont les territoires que vous connaissez concernés par cette démarche ?

Leur installation s'est-elle faite en lien avec l'APF ?

Les préconisations de l'APF sont qu'au moins une des bornes mise en place pour les voitures électriques soit adaptée et de veiller à ce qu'au moins une place soit adaptée.

2) Passages à niveau

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité travaille sur la sécurisation des passages à niveau.

Avez-vous connaissance de points particuliers à soulever concernant les passages à niveau et leur utilisation par des personnes à mobilité réduite ? Sont-ils particulièrement accidentogènes ? Pour quelles raisons ?

3) Access plus (SNCF)

Des soucis récurrents se produisent avec Acces plus (oubli de prise en charge, matériel en panne, etc.), sans que nous puissions pour autant en faire part lors des commissions techniques d'accessibilité qui se tiennent mensuellement avec la Direction de l'accessibilité de la SNCF.

Si vous rencontrez des difficultés en gare, pensez à noter le jour, l'heure, la situation exacte, le numéro de train, la date de votre réservation auprès d'accès plus... ainsi qu'à faire une réclamation. Nous en référons ainsi à la direction.

4) Mise à jour sur le site internet des préfectures

Les contacts avec les préfectures peuvent être l'occasion de rappeler qu : "Conformément aux dispositions de l'article R 111-19-41 du code de la construction et de l'habitation, le Préfet ayant statué sur la demande d'agenda tient à jour, sur le site internet de la préfecture, un document retraçant les demandes d'approbation enregistrées, les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public concernés, la décision prise ainsi que la durée octroyée pour mettre en œuvre l'agenda."

Si vous souhaitez y répondre, vous pouvez par mail à celine.sicot@apf.asso.fr ou par courrier APF - 17 bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS

Céline SICOT
Conseiller technique - Service Accessibilité Universelle
celine.sicot@apf.asso.fr

La Carte Mobilité Inclusion (CMI)



Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle remplace les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. L'APF a bataillé pour que le pouvoir d'attribution de cette CMI n'échoie pas au président du Conseil Départemental. Et elle a obtenu gain de cause. Le décret du 23 décembre 2016 prévoit bien que c'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui apprécie la demande, comme c'était le cas pour les trois autres cartes.

[Pour en savoir plus sur la carte mobilité inclusion :](#)

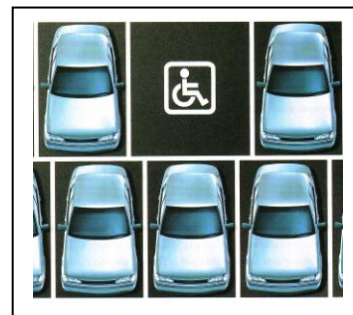
<http://www.faire-face.fr/2017/01/02/carte-mobilite-inclusion-handicap/>

Rappel des mesures sur le stationnement gratuit

Publié le 18.05.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les mesures contenues dans la loi visant à faciliter le stationnement gratuit des personnes handicapées, publiées au Journal Officiel du jeudi 19 mars 2015, viennent d'entrer en vigueur.

Les personnes handicapées munies d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) peuvent désormais utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public. Cependant, si elles le souhaitent, les autorités compétentes en matière de stationnement ont la possibilité de fixer une durée maximale de stationnement. Cette durée ne doit pas être inférieure à douze heures. Enfin, les titulaires de la carte de stationnement peuvent être soumis au paiement d'une redevance pour se garer dans les parcs de stationnement munis de bornes d'entrée et de sorties accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule.



À noter : la carte européenne de stationnement permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner sur les places réservées aux personnes handicapées.

Informations sur www.service-public.fr

L'AAH réformée

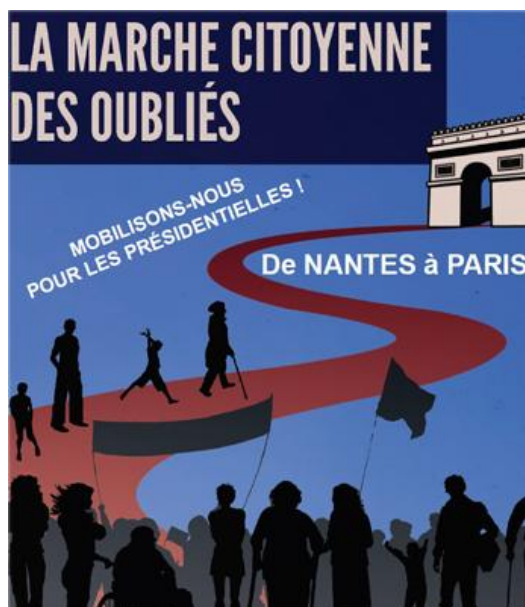
Depuis le 1^{er} janvier 2017, les allocataires ayant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % peuvent continuer à percevoir l'AAH après qu'ils aient atteint l'âge de la retraite. Ils ne sont plus tenus de demander l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Une simplification administrative bienvenue.

Cette mesure, annoncée en octobre, a bien été adoptée par le Parlement, en décembre, dans le cadre de la Loi de Finances (LF) pour 2017. Elle ne s'applique pas aux personnes parties à la retraite avant cette date.

Une autre mesure de la LF est venue concrétiser une seconde annonce : la fin du cumul entre AAH et l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), attribuée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux indemnités chômage. L'APF a toutefois obtenu que les 35 000 personnes qui percevaient AAH et ASS avant janvier 2017 soient autorisées à en bénéficier pendant les dix prochaines années. Sous réserve, bien sûr, qu'elles continuent à remplir les conditions d'éligibilité à chacune de ces deux allocations.



Drôle de campagne



La France a élu un **nouveau Président de la République** pour 5 ans. La jeunesse de celui-ci augure t elle de la redynamisation de la société et de projets innovants ? Cela correspond-il aux aspirations profondes des Français ?

En tout cas, cette élection est le terme d'une campagne aux contenus inédits dans la 5^e République.

Drôle de campagne dans lequel tous les sujets sont abordés sauf ceux qui concernent les Français et la nation. Drôle de campagne dans laquelle les costumes aux coûts onéreux financés par des hommes d'affaires, sont plus importants que le chômage. Drôle de campagne dans laquelle les emplois de l'épouse et des enfants et candidats sont plus important que la sécurité des citoyens. Drôle de campagne dans laquelle l'orientation sexuelle supposée d'un autre candidat et plus important que le déficit du pays. Drôle de campagne dans laquelle

les petites phrases assassines et les égos sont plus importants que les projets de société.

Pendant ce temps les gens ne trouvent pas d'échos à leurs difficultés quotidiennes et s'abstiennent en masse de voter au deuxième tour. Et parmi les grands absents de cette drôle de campagne, le HANDICAP.

Pour y pallier la délégation APF de Loire Atlantique a organisé la **marche citoyenne des oubliés** avec le slogan « handicapés mais pas empotés ».

Ainsi en référence à la célèbre marque de beurre dans les années 80, 4 jeunes en situation de handicap ont décidé de rallier Nantes à Paris, soit **450 km** en hand-bike avec un véhicule d'assistance. Partis de Nantes le 25 mars, les handicapés bikeurs arrivèrent à Paris le 11 avril, au terme de 17 jours de voyage. Tout au long du parcours, divisé en 13 étapes des actions, particulières et festives furent organisées par les **délégations territoriales de l'APF**.

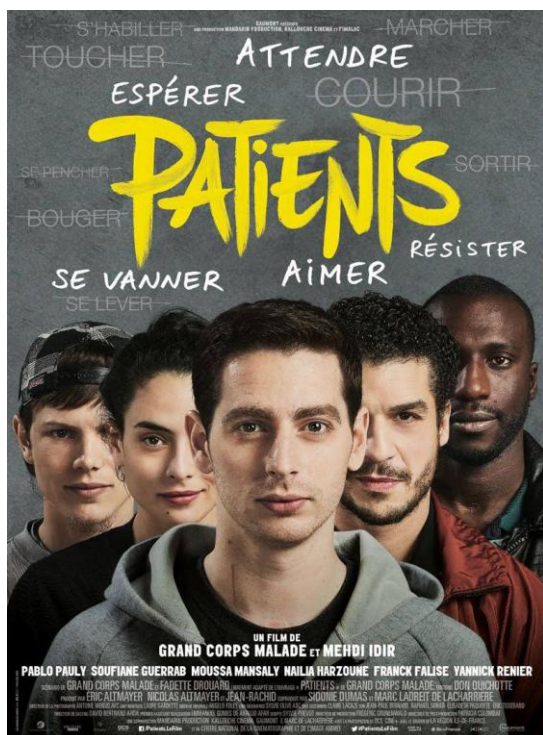
Dans chaque grande ville un thème spécifique est abordé. A **Angers**, l'accessibilité universelle et architecturale a été évoquée. Trop peu de moyens sont mis en œuvre malgré la loi de 2005 visant à rendre tous les lieux publics accessibles. Au **Mans**, le 1^{er} avril, les marcheurs ont postés leur poisson d'avril sur Twitter pour interpeller les politiques sur le handicap et la précarité. A **Chartres**, la question de la santé et de ses trop nombreux oubliés fut abordée.

Paris et sa place du Trocadéro, dénommé à juste titre esplanade des droits de l'homme, ont vu la conclusion de ce défi original. Accueillis par environ 300 personnes, 40 propositions concrètes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap ont été remises aux candidats à la présidentielle. Car ne l'oublions pas, nous sommes tous des électeurs !

*Catherine Estienne
Membre du Conseil APF de Département*

Le film « Patients » : témoignages

Le film « Patients », c'est pour moi une machine à voyager dans le temps. Pour le prix d'une place de ciné, je me retrouve propulsé 29 ans dans mon passé. Tout y est, d'abord le lieu, Coubert, ce centre de rééducation de la région parisienne aux couloirs froids et sans fins, ensuite l'histoire, le mauvais plongeur qui bouleverse à jamais une vie puis ce lent et long apprentissage d'un nouveau soi, et enfin les personnages, le jeune héros empli de volonté pour sortir de là au plus vite, moi j'avais 17 ans, les parents aimants faisant face comme ils peuvent, les amis qui ne vous laissent pas tomber, le para habitué des lieux qui expliquent toutes les combines, le tétra déprimé qui refuse d'avancer, les rencontres improbables avec



les TC (les traumatisés crâniens), l'aide-soignant un peu lourd, la psy qui a tenté une fois et qui n'est jamais revenue et puis bien-sûr le kiné avec qui une relation si particulière se développe après tant de temps passé ensemble à apprendre ce nouveau corps. Alors forcément, un tel voyage vers une période pas très heureuse qu'on a enfoui si profond, ça secoue ! Ça secoue mais ça fait du bien aussi car il ne faut surtout pas oublier tout ce qui vous a construit !

La prouesse de ce film c'est d'avoir fait d'un sujet si difficile une œuvre à la fois totalement juste et réaliste et qui pourtant se regarde avec énormément de plaisirs tant les personnages sont attachants, le film débordant d'humanité, plein d'humour, d'un peu d'amour et de beaucoup d'originalité par sa touche « culture rap ». A voir absolument !

Thierry Ganille

Je suis volontaire en service civique à l'APF. Le groupe relais de Mérignac nous a proposé de les accompagner en sortie resto-ciné pour aller voir « Patients », film adapté de l'autobiographie de Grand Corps Malade, qui retrace le vécu d'un jeune basketteur devenu tétraplégique incomplet suite à un accident. C'est avec la bonne humeur et le soleil que nous nous sommes rendus au Méga CGR de Villenave d'Ornon.

Le noir se fait et tout commence, l'ambiance du film est très bien posée avec des bandes sons de Grand corps malade et sans s'en rendre compte je me suis laissé prendre par le film. Tantôt presque affligée du comportement que peuvent avoir les soignants ; tantôt bercée par la bonne humeur toujours meilleure compagne pour passer le temps, tantôt prise de doutes face à une réalité parfois bien cruelle. Les situations cocasses et les répliques bien placées ont provoqué un fou rire dans l'équipe. Mais au-delà de ces scènes comiques, le film nous immerge dans le monde du handicap et ses difficultés... La sortie de la salle s'est faite avec beaucoup d'émotion et les yeux piquants.

Avec l'APF, j'avais déjà pu me rendre mieux compte des difficultés quotidiennes mais à la délégation nous sommes plus portés sur la convivialité d'adhérents plus ou moins autonomes. Nous n'avons pas les structures soignantes. C'est pourtant une réalité à ne pas oublier non plus.

Véritable leçon d'humilité, je conseille tout de même « Patients » à qui veut le voir ou le revoir. C'est un film bien rythmé qui saura vous faire passer un bon moment !

Aurélie/Bastien des Robalomiz

La mise en place du Groupe Bénévolat

Le groupe bénévolat s'est réuni début janvier afin d'élaborer un plan stratégique qui devrait permettre l'amélioration des processus de recrutement, d'accompagnement et de formation des bénévoles.

Cela permettra d'augmenter le nombre de bénévoles, leurs compétences, et la qualité d'intégration des bénévoles au sein des multiples activités développées dans le cadre de la délégation.

Pour ce faire, il a été décidé de créer 3 sous groupes :

- **Recrutement**
- **Accompagnement**
- **Formation**

L'équipe recrutement est composée de : Jacqueline Moreau, Hélène Vallantin Dulac, Patrick Parrot. Le groupe a d'ores et déjà un certain nombre de pistes telles que le site bénévolat de la Gironde, les établissements médico sociaux, l'université, etc.

L'équipe accompagnement est composée de : Claudine Lebas, Jacqueline Moreau, Patrick Parrot, Romain Deroy. En premier lieu, un travail d'état des lieux a été fait par Brigitte et Stephanie, pour mettre à jour le fichier des bénévoles actifs, et ensuite établir le trombinoscope qui pourrait être mis en ligne, et en support papier. Cette équipe étudiera les quelques actions qui permettront d'optimiser, l'accueil des bénévoles avec les outils d'information de base, le tutorat, le suivi, l'évaluation du bénévole et enfin toutes les actions de convivialité qui doivent permettre de fidéliser tout un chacun à la grande famille APF.

L'équipe formation est composée de : Thierry Faget, Jean Pascal Raillard.

Les 3 axes prioritaires qui ont été retenus sont :

- **Techniques d'accompagnement de la PSH**
 - o Typologie des handicaps, manipulation et transferts
 - o Secourisme
 - o Ancrage et conduite de véhicules aménagés
- **Relations humaines et groupe d'échanges**
- **Bureautique**
 - o Word, Excel, navigation web...

La composition des 3 équipes ne demande qu'à être complétée. Nous vous invitons à nous rejoindre si cela vous intéresse !

SOIRÉE DE REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES

MARDI 27 JUIN 2017

De 17h à 20h

A la Délégation APF de Gironde



Appel aux nouveaux bénévoles

Si vous souhaitez devenir bénévole !

Si vous souhaitez devenir bénévole, voici un petit rappel de la « procédure » mise en place au sein de la délégation.

Il suffit d'envoyer vos coordonnées à la délégation et ensuite vous assisterez à une réunion d'information et d'accueil des bénévoles (RIAB). Après cela, si vous souhaitez devenir bénévole, vous nous retournez l'offre de bénévolat et vous serez invités un entretien individuel. L'accueil, l'intégration par le bénévole « parrain » aura pour rôle de vous épauler.

L'accueil, la formation, l'encadrement, l'intégration ainsi que la reconnaissance sont autant d'étapes clés du processus de recrutement visant à susciter un engagement efficace et pérenne des bénévoles. Prendre le temps de bien réfléchir, de discuter avec chacun, d'être à l'écoute sera synonyme de réussite.



Divers groupes d'activité ont besoin d'aide bénévole comme le groupe « Cook Hand Balad's », qui allie la transmission du savoir-faire la cuisine et les sorties, mais aussi les groupes relais de Mérignac, Talence, Lormont ou d'autres groupes ! Tous ces groupes ont aussi besoin de personnes qui puissent les aider dans leurs activités ! Vous trouverez en dernière page tous les groupes existants ! Il suffit de vous renseigner ! Si cela vous tente, n'hésitez pas à contacter Jacqueline Moreau dont les coordonnées sont ci-dessous !!

Jacqueline Moreau, Référente du bénévolat à la délégation, se tient à votre disposition.

Contact : 05 56 08 67 30

Programme de formation pour des élus et bénévoles 2017

Le CAPFR de septembre dernier a donné les grandes orientations pour la formation des élus et bénévoles.

Voici les propositions de formation : Elles ont été élaborées avec le **service juridique** de l'APF pour un module, les autres ont été créés par **Gervais DESGROLARD** (chef de projet Formation – basé à la DD Corrèze) et **Brigitte LAZZAROTTO** (chargée de mission Formation basée à la DD Gironde). Ils s'appuient, pour partie, sur des formations existantes, aujourd'hui harmonisées, pour la Nouvelle-Aquitaine.

Ce plan de formation est destiné aux élus et bénévoles de la Nouvelle-Aquitaine. Il peut concerner également des **adhérents** (exemple « niveau 1 de « l'APF : Découvrir – Comprendre – En parler ») et des **salariés ou jeunes en service civique**.

Nous avons opté pour des lieux divers sur Nouvelle-Aquitaine, afin de partager les distances à parcourir : ils conviendront mieux à certains qu'à d'autres... Outre la dimension de formation, ce plan de formation se veut également l'espace d'échanges/ de collaboration entre des acteurs impliqués à l'APF.

Merci de vous rapprocher de votre direction territoriale pour toute question tant sur l'opportunité de suivre un module que sur des questions d'ordre pratique.

Nous attirons votre attention sur les **dates limites d'inscription**, à retourner à la direction régionale. Il est nécessaire de respecter ces dates pour deux raisons : les modalités d'intendance (salle, nuitées éventuelles etc...); en fonction du nombre d'inscrits, nous pourrions également proposer d'autres configurations (report / positionnement d'une autre date). A l'issue de la date butoir, vous recevrez des informations complémentaires (notamment lieu de la session avec adresse, coordonnées de l'hôtel...).

Nous espérons que cette proposition réponde à votre demande.

Gervais DESGROLARD et Brigitte LAZZARTTO seront à votre écoute pour la faire évoluer.

 Programme de formation 2017 Elus et bénévoles – Nouvelle-Aquitaine							
Thème	Module	Durée	Dates	Lieu	Horaires	Animation	Date limite d'inscription
Droit des personnes	Connaissance des dispositifs et des institutions	12 heures	13 et 14/06 2017	Direction régionale Rue Guilhou 33 200 Bordeaux	J1 : 9h30 – 17h30 J2 : 9h – 16h30	Service juridique APF (binôme)	24 mai
	Projet individuel, autonomie, PCH et GEVA	6 heures	12/09 2017	Angoulême (lieu à déterminer)	9h30 à 17h00	Gervais DESGROLARD	28 août
	19/09 2017		Mont de Marsan (lieu à déterminer)	Brigitte LAZZARTTO			
L'APF : Découvrir – Comprendre - En parler	Niveau 1	6 heures	11/05 2017	Délégation 87 Rue Marcel Deprez 87 000 Limoges	9h30 à 17h00	Gervais DESGROLARD et Brigitte LAZZARTTO	4 mai
	Niveau 2	12 heures	11 et 12/12 2017	Bordeaux (lieu à déterminer)	J1 : 9h30 – 17h30 J2 : 9h – 16h30	Gervais DESGROLARD et Brigitte LAZZARTTO	22 novembre
Représentation / revendication	Les représentations internes et externes à / de l'APF	6 heures	10/10 2017	Angoulême (lieu à déterminer)	9h30 à 17h00	Gervais DESGROLARD	20 septembre
			17/10 2017	Délégation 33 Rue Delacroix 33 200 Bordeaux		Brigitte LAZZARTTO	
	Accessibilité universelle	6 heures	13/11 2017	Angoulême (lieu à déterminer)	9h30 à 17h00	Gervais DESGROLARD	27 octobre
	14/11 2017		Mont de Marsan (lieu à déterminer)	Brigitte LAZZARTTO			



Retour sur le Salon Autonomic



Le jeudi 23 mars 2017, Marie José Espana, Jacqueline Moreau, Thierry Faget, Dominique Orée et Jean Pascal Raillard ont visité le salon Autonomic à Toulouse.

Après avoir assisté à la très belle représentation de danse réalisée par Sandra Da Silva et la troupe de Klaus Compagnie, nous avons découvert :

- ❖ La mise à disposition de la **canne blanche électronique** pour les non voyants par l'association ACBE Grand Sud (Association Canne Blanche Electronique) dont nous avons rencontré le Président Pierre Gachet. Il nous a précisé que le prêt de la Canne se fait à titre gratuit après avoir passé un entretien d'aptitude de 2h à Toulouse et une semaine de formation pour laquelle l'hébergement et le repas de midi sont pris en charge par l'association. (Il reste donc à charge du candidat le déplacement à Toulouse et les 4 repas du soir)



- ❖ L'utilisation d'un **casque audio par vibration osseuse**, ce casque qui se place au devant de l'oreille, permet de ne pas avoir le son directement dans le canal auditif et ainsi de continuer à entendre aussi les bruits ambiants. (environ 100 euros en Bluetooth)
- ❖ Un **scooter pliable** automatiquement d'un poids de 23 kilos avec batterie, d'un encombrement équivalent à une valise de moyenne taille et équipée de roulettes, d'une capacité de porter 100 kilos et d'une autonomie de 20 kilomètres (budget 3000€)
www.evol-mobilites.com

Jean Pascal Raillard



Les événements festifs

La Fête du Sourire 2017

Bonjour à tous !

Je suis **Laura Prieto**, actuellement stagiaire Coordination de Projets à la Délégation Départementale pour organiser la **15^{ème} édition** de LA FETE DU SOURIRE.



Nous revenons cette année, avec **des nouveautés** sur cet événement. Nous agrandissons la plaine des sports, le coin restauration s'affine (barbecue, sandwich, pâtisseries, boissons ...), nous proposons un pôle bien être, une **parade tous roulants** dans le centre ville de Bordeaux (11h-12h), un vide dressing, un bric à brac, des animations, concerts et pleins d'autres surprises !!! Nous comptons sur vous pour participer à cette journée festive le 10 juin Place Pey Berland, de 10h30 à 19h.

■ Le départ des Robalomiz : retour sur une année formidable !



Bonjour à toutes et à tous,

Après avoir passé ces **9 mois de volontariat** avec vous au sein de la Délégation APF Gironde, il est l'heure pour nous de vous dire au revoir, mais pas définitivement nous l'espérons. On tient tout d'abord à remercier les bénévoles avec qui nous avons pu travailler en harmonie sur les différents projets et événements. Egalement les salariés qui nous ont soutenu et motivés tout au long de cette année. Nous voulons surtout remercier les adhérents pour tous ces moments de joies, de bonheur, de rires et d'émotion que nous avons passé à vos côtés tous ces mois.

Nous remercions plus particulièrement **Stéphanie**, pour avoir cru en nous, et surtout pour avoir réussi à nous supporter pendant de longues heures. Enfin nous remercions **Brigitte** de nous avoir accueillis à l'APF cette année parmi le reste de l'équipe.

Nous vous souhaitons une bonne continuation et à bientôt pour de nouvelles expériences !

Comme vous l'avez compris, l'année approche de la fin, il sera bientôt temps de clore ces quelques mois passé ensemble. Pour cela vous avez de la chance ! Nous vous invitons le **Mercredi 28 Juin 2017**, pour fêter **notre départ**. Attention, pour cette occasion, nous vous demandons de jouer le jeu et de vous laissez voyager dans un autre monde... Pour cela, il est vivement recommandé de respecter le thème de la journée. Parez vous de vos couleurs les plus vives et bijoux les plus clinquants pour nous rejoindre en Orient et passer une soirée sous la chaleur et la bonne humeur.

Nous vous invitons **Princes et Princesses d'Orient** à nous retrouver à la Délégation ce jour là. Pleins de surprises vous y attendent !!!

A vos costumes !

*L'équipe des volontaires vous invite à sa fête
de fin d'année sur le thème des :*
Princes et Princesses d'Orient
Le 28 Juin 2017 de 15h à 23h

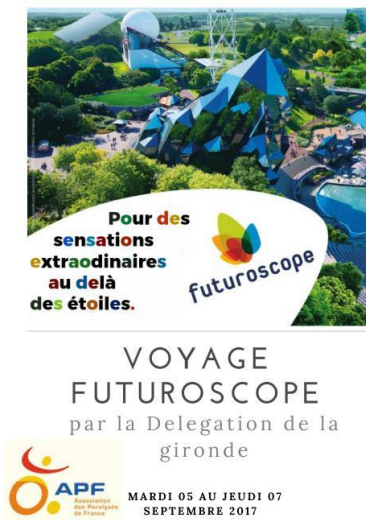
*Après-midi animé avec différents jeux et une rétrospective
de l'année passée ensemble.*

*Apéritif à 18h suivi
d'un repas et d'une
soirée musicale*

MENU
(13 euros)
Apéritif
Couscous
Pâtisseries Orientales
Thé à la Menthe

Venez nombreux et parés de vos plus beaux habits d'Orient

Le Voyage de la Délégation au FUTUROSCOPE



PROGRAMME

MARDI 05
Départ à 10h
Déjeuner
Visite + installation

MERCREDI 06
Parc Futuroscope 10h
Déjeuner
Retour hôtel 17h30
Dîner + Spectacle à 22h

JEUDI 07
Parc Futuroscope 11-15h
Départ 15h30
Arrivée à 19h30

280€
Païement en 3x

Être en capacité de transfert sans aide matérielle
Certificat médical pour accès aux attractions

Un comité de pilotage composé d'adhérents, de bénévoles et de lycéens a concocté le voyage de la Délégation se déroulant du **5 au 7 Septembre 2017 au Parc du Futuroscope**. A ce jour, il reste encore 2 places pour les adhérents et 2 places pour des bénévoles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Julie Aymé (julie.ayme33@orange.fr)

Rentrée 2017 : Adhérents, Bénévoles, Référénts

REPRISE DES ACTIVITÉS

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

Afin de débiter l'année, nous vous invitons, les référents et co-référents ainsi que les bénévoles, à une réunion de rentrée pour vous informer du fonctionnement de l'année à venir et échanger sur les actualités.



MARDI 19 SEPTEMBRE 2017

de 14h à 18h

à la Délégation APF de Gironde
30 rue Delacroix à Bordeaux Caudéran

RENTÉE DES BÉNÉVOLES ET DES RÉFÉRENTS

14h à 16h : Pour les référents et les co-référents
16h à 17h30 : Rentrée des bénévoles (avec les référents et co-référents)
17h30 : Apéritif !!



Délégation de Gironde

INSCRIPTIONS 2017-2018

N° d'adhésion *

:

Date d'échéance :

.....

*** l'adhésion est obligatoire pour toute(s) inscription(s)**

(25€ /an, gratuite la 1^{ère} année pour les jeunes de moins de 25 ans, tarif réduit famille)

1/ Merci de **cocher les activités choisies** au **dos de cette fiche d'inscription**.

2/ **Envoyer le paiement** avec cette fiche d'inscription à la Délégation APF de Gironde

A compléter entièrement

Nom/prénom :

Adresse COMPLETE :

(Code postal + ville) :

tél. fixe : tél. portable : **(IMPORTANT)**

Famille tuteur curateur structure autre :

(à compléter **obligatoirement et totalement si vous êtes dans ce cas**).

NOM et ADRESSE de la personne **ou** de la structure :

.....

Tél. fixe : Tél. portable :

Précisez, SVP, si vous êtes :

En fauteuil roulant électrique manuel semi-valide

Difficulté d'élocution - J'ai besoin de mon auxiliaire de vie et elle m'accompagne pendant l'activité
(Nos bénévoles ne sont pas des auxiliaires de vie)

2017 - 2018

Groupes Activités à la délégation	
Arts créatifs Lundi de 14h30 à 16h30 Cotisation annuelle : 40 € Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cook Hand Balads Mercredi à 14h30 jusqu'à 20 h (le contenu de l'activité sera défini avec le groupe) 6€ en espèces chaque mercredi au référent	<input type="checkbox"/>
Percussions Lundi de 16h à 17h30 Cotisation annuelle : 40 € Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danse de salon handi-valide « Hand To Hand », partenaire Vendredi de 14h à 17h15 selon les niveaux Cotisation fixée par l'association partenaire et à régler à Hand To Hand (vous renseigner)	<input type="checkbox"/>

Groupes Relais	
Bassin / Cotisation annuelle : 10 € 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis/mois de 14h30 à 17h Au club d'athlétisme de l'UAGM, Gujan-Mestras Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bègles / Cotisation annuelle : 10 € 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis/mois de 14h à 16h Maison municipale de la Musique (221 avenue de Thouars) Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Langon / Cotisation annuelle : 10 € 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis/mois de 14h30 à 17h Maison des Associations (20 bis rue Abel Gourgues) Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Libourne / Cotisation annuelle : 10 € 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredis/mois de 14h30 à 17h Maison des Associations (47 Bld de Quinault) Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lormont / Cotisation annuelle : 10 € 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis/mois de 14h à 17h Espace LESI (arrêt de tram les Iris) Alpilles Vincennes - Rue de la Tour de Rouffiac Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mérignac / Cotisation annuelle : 10 € 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis/mois de 15h à 17h30 Maison des Associations (55 av du Mal de Lattre de Tassigny) Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Talence / Cotisation annuelle : 10 € 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredis/mois de 14h à 16h Ateliers du Dôme (221 av de Thouars) Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Groupes Initiative à la délégation	
Acti'lib Mercredi de 14h30 à 16h (avec l'association l'AQUELA) Cotisation annuelle : 40 € Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressources (recherche de fonds « Mécénat, legs, évènementiels »...) : Contacter la délégation	<input type="checkbox"/>
Difficulté d'élocution et de Communication D.E.C 1 ^{er} et dernier lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 Cotisation annuelle 20 € : Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amitié Jeudi de 14h30 à 17h30 Cotisation annuelle : 40 € Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupes Initiative hors de la délégation	
Chorale « Canta Medley » (Maison municipale de la musique) 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis/mois de 14h à 16h30 Cotisation annuelle : 10 € Par chèque (à l'ordre de l'APF) <input type="checkbox"/> en espèces <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sensibilisation (écoles, entreprises....) : Contacter la délégation	<input type="checkbox"/>

Groupes d'entraide	
Lien par téléphone (à la Délégation) 1 fois/semaine ou tous les 15 jours	<input type="checkbox"/>
Pairs accompagnateurs (à la Tour de Gassies) 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis de 16h30 à 18h30	<input type="checkbox"/>
Emploi (à la Délégation) 1 fois/mois le mercredi soir	<input type="checkbox"/>
Accessibilité - Transports Contacter la Délégation	<input type="checkbox"/>
Parentalité (à la Délégation) Groupe en sommeil, contacter la Délégation si intéressé(e)	<input type="checkbox"/>

Délégation APF de Gironde

30 rue Delacroix - 33200 BORDEAUX
 Tél. 05 56 08 67 30 – Fax 05 56 08 28 87-
 Mail : dd.33@apf.asso.fr
 Blog: <http://apf33.blogs.apf.asso.fr>

GROUPES RELAIS de SECTEURS pour l'année 2017

SECTEUR	LIEUX	HORAIRES	DATES REUNIONS
CUB Centre Mérignac Référent : Thierry FAGET	Maison des Associations 55 av. de L. de Tassigny, 33700 Mérignac	1^{er} et 3^{ème} jeudis / mois 15h à 17h30	Accessibilité – transports Sorties culturelles, lien et convivialité
CUB Sud Bègles Référent : Jeames GADRAS	Maison Municipale de la Musique 57 av du Mal de Lattre de Tassigny – 33130 Bègles	2^{ème} et 4^{ème} jeudis /mois 14h à 16h30	Sorties, loisirs, week-end, Jeux, mise en place de projets
CUB Sud Talence Référente : Hélène VALLENTIN DULAC	Aux Ateliers du Dôme 221, avenue de Thouars, 33400 Talence	1^{er} et 3^{ème} mercredis/mois 14h à 16h	Sorties, loisirs, week-end, Jeux, mise en place de projets
CUB Rive Droite Lormont Référent : Said BERREGUAGUE	Espace LESI (arrêt de tram les IRIS) Alpillès Vincennes Rue de la Tour de Rouffiac, 33310 Lormont	2^{ème} et 4^{ème} vendredis/mois 14h à 17h	Lien et convivialité Sensibilisation dans les écoles, accessibilité
LIBOURNAIS Libourne Référent : Jean-Pascal RAILLARD	Maison des Associations 47 Boulevard de Quinault, 33500 Libourne	1^{er} et 3^{ème} vendredis/mois 14h30 à 17h	Lien et convivialité – Actions ressources – Accessibilité
LANGONNAIS Langon Référente : Béatrice CHATENET	Maison des Associations 20 bis rue Abel Gourgue, 33210 Langon	2^{ème} et 4^{ème} vendredis/mois 14h30 à 17h	Lien et convivialité – Sorties – Atelier d'arts créatifs
BASSIN Gujan-Mestras	Club d'athlétisme de l'UAGM Rue Pierre Corneille, 33470 Gujan-Mestras	2^{ème} et 4^{ème} mercredis/mois 14h30 à 17h	Activités sportives, culturelles, sensibilisation...

Julie AYMÉ, Chargée de développement des actions associatives

Tél : 05 56 08 67 30/ 06 43 19 53 49 ou julie.ayme33@orange.fr



A retourner sous enveloppe affranchie à l'adresse ci-contre.

Je souhaite recevoir votre brochure **Legs, Donations & Assurances-Vie.**

Je souhaite être contacté(e)
Les horaires auxquels vous pouvez m'appeler :

M^{me} M^{lle} M. Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. E-Mail (facultatif)

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Sauf opposition de votre part, les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et donateurs sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement à l'APF.

OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !

Merci de compléter ce coupon et de nous le retourner avec votre règlement sous l'enveloppe jointe à ce document sans l'affranchir ou de le remettre directement à votre délégation départementale.

OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :

Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Cotisation individuelle à l'APF au prix de 25 € DHND14 €

OU

Cotisation familiale* : 2 personnes (40 €) DHN14 €
 3 personnes (45 €) 4 personnes (60 €)
 5 personnes (75 €) 6 personnes (90 €)

Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier.

OU

1^{ère} cotisation à l'APF pour les **18/26 ans** DHJA14 0 €

ET

Abonnement d'1 an au magazine *FAIRE FACE* au tarif préférentiel de **22 €** en tant qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €) AFAA14 €

ET/OU

J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de : €

TOTAL de mon règlement : €

* appartenant au même foyer fiscal

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2014

M^{me} M. Nom

Prénom

N° Rue

CP Ville

E-mail

Ci-joint mon règlement par :

- chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France
 carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 53 80 81 04

FD02014

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

Les structures

- ✓ **Bureau Régional APF**
Rue Guilhou - 33200 BORDEAUX
Tél : 05 57 22 28 90
E-mail : br.bordeaux@apf.asso.fr
- ✓ **SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)**
SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)
49 rue Marceau - 33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 47 52
E-mail : savs.le-bouscat@apf.asso.fr
- ✓ **Appartements de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie (APEA)**
Résidence Foncastel / Bat C - Appt 270
9, rue du Muguet - 33700 MERIGNAC
Tél : 05 56 97 57 52
E-mail :
- ✓ **Institut d'Education Motrice (IEM)**
Domaine Château Raba
Rue Ronsard - 33400 TALENCE
Tél : 05 56 84 49 90
E-mail : iem.talence@apf.asso.fr
- ✓ **Foyer Monséjour**
28 ter rue Delacroix
33200 Bordeaux
Tél : 05 56 12 16 16
E-mail : foyer.bordeaux@apf.asso.fr
- ✓ **IEM/JES Arc-en-ciel Département Handas**
10 allée Jeanne Chanay - 33600 PESSAC
Tél : 05 56 45 26 92
E-mail : iem.pessac@apf.asso.fr
- ✓ **SESSAD APF Département Handas**
24 avenue des Pyrénées
33110 Le Barp
Tél : 09 64 11 56 13
E-mail : sessd.lebarp@apf.asso.fr

Tiré à 600 exemplaires / Dépôt légal : à parution / Imprimerie : Haut-Carré – 351, cours de la Libération – 33405 Talence
 Mise en page : Julie Aymé. Directeur de publication : Brigitte Larbodie
 Comité de rédaction : B. Larbodie, O. Monteil, J-M Favier, S Jacob,
 Ont collaboré à ce N°: Brigitte Larbodie, Olivier Monteil, Jean-Marc Favier, Brigitte Houdayer, Catherine Estienne, Philippe Lefebvre, Stéphanie Jacob, les Robalomiz, Laura Prieto, Jacqueline Moreau, Jean-Pascal Raillard, Héliène Valentin Dulac, Marie-Dominique Troadec, Thierry Ganille, Julie Aymé.
 Association des Paralysés de France / Siège national : 17, bd Auguste Blanqui - 75013 Paris